

# CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 18 Décembre 2009

---

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'HABITAT

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 4/04

OBJET : Attribution d'une subvention à la commune de Samois-sur-Seine pour la remise en état de terrains communaux.

- Canton : Fontainebleau.

**RÉSUMÉ** : Le présent rapport a pour objet l'attribution d'une subvention à la commune de Samois-sur-Seine, suite à des dégradations subies sur plusieurs sites communaux à l'occasion du festival de jazz Django Reinhardt.

Lors du festival de jazz Django Reinhardt au mois de juin dernier à Samois-sur-Seine, la commune a dû supporter le stationnement de 150 caravanes sur deux terrains : d'une part, sur le terrain d'accueil volontaire situé au-dessus du cimetière (3 000 m<sup>2</sup>), et d'autre part sur un terrain appartenant à la société VEOLIA représentant environ 4 hectares. Ces caravanes sont restées sur place presque trois mois, du mois de mai à août.

La présence de personnes non intégrées aux habitués du festival a eu de lourdes conséquences. Le terrain de football a été saccagé, ses abords dégradés, mais aussi et surtout l'aire d'accueil habituelle transformée en casse et déchetterie provenant de la mise à nue de câbles et autres matériaux.

Les dépenses prévues pour la remise en état des sites chiffrée par la commune s'élèvent à 23 457 € HT en fournitures, auxquelles s'ajoute le travail de quatre employés municipaux. Il est à noter que la remise en état du terrain de football a déjà commencé afin de respecter le calendrier de la saison sportive. Par ailleurs, un travail de nettoyage a été entrepris, notamment par des équipes de Partage 77.

Compte tenu de l'importance de la somme à mobiliser pour le budget de la commune de Samois-sur-Seine, celle-ci sollicite l'aide du Département.

Dans le cadre du programme « Gens du voyage », je vous propose donc d'accorder une aide à cette commune pour remettre en état son territoire à hauteur de 11 728 €, soit 50 % du coût estimé des fournitures. Cette dépense sera prélevée sur les crédits de fonctionnement du programme "Gens du voyage" du budget 2009. Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier et, si vous en êtes d'accord, d'adopter le projet de délibération ci-joint.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 4/04 des rapports soumis à la commission  
n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement

Rapporteurs : MME QUERCI  
Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement

M. BALLOT  
Commission n° 7 - Finances

---

Séance du 18 Décembre 2009

OBJET : Attribution d'une subvention à la commune de Samois-sur-Seine pour la remise en état de terrains communaux.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,**

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances,

**DECIDE**

D'approuver l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 11 728 € à la commune de Samois-sur-Seine pour la remise en état de terrains communaux, suite à des dégradations subies pendant le festival de jazz Django Reinhardt. Les crédits seront prélevés sur le programme "Gens du voyage" du budget 2009. Cette aide sera versée en une seule fois, après production par la commune des justificatifs de dépenses.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

